



Rapport d'activités 2025



fegra

FÉDÉRATION DU NÉGOCE EN GRAINS



Mot du président

Chers Membres,

Tout d'abord, je vous présente mes meilleurs vœux pour une année 2026 heureuse, mais surtout empreinte de santé.

Un regard rétrospectif sur 2025 nous montre que peu de choses ont changé par rapport à 2024. Nous sommes toujours confrontés aux mêmes problèmes géopolitiques en Russie et en Ukraine, aux guerres commerciales entre les États-Unis et plusieurs autres pays, au nouveau report de l'EUDR (règlement sur la déforestation), etc. Tout cela entraîne une volatilité encore accrue sur nos marchés. Heureusement, certaines certitudes subsistent. L'une d'entre elles est que FEGRA reste, plus que jamais, au service de ses membres.

Ce rapport d'activités détaillera l'ensemble des réalisations de l'année écoulée ainsi que les projets prévus pour 2026. Nous sommes convaincus que cette nouvelle année sera une fois de plus bien remplie, parsemée de nombreux défis, mais aussi d'opportunités. Nous vous invitons d'ailleurs chaleureusement à participer à nos diverses activités : formations, Bourse délocalisée, Journée du grain, ...

Enfin, c'est avec une certaine fierté que nous vous annonçons que FEGRA aura l'honneur d'organiser la Bourse de Commerce Européenne en 2030. Celle-ci se tiendra à Bruxelles ; les détails vous seront communiqués ultérieurement.

Nous vous souhaitons une excellente lecture de notre rapport d'activités 2025.

Nick Van Heeschvelde
Président de FEGRA



Sommaire

Mot du président	2
L' année 2025 pour le secteur...	3
Nos actions	4
Nos services	9
Notre expertise	12
Nos formations	14
Nos événements	15
Notre communication	16
Notre structure	17
Organigramme	18
Nos statistiques	20
Remerciements	32

L'année 2025 pour le secteur...

La **récolte** belge de céréales 2025 marque un retour à la stabilité après plusieurs années perturbées par des conditions climatiques extrêmes.

La **vague de chaleur** de fin juin et le début d'été sec ont offert des conditions idéales pour récolter des **grains mûrs et secs**. Dans la plupart des régions, la moisson s'est déroulée sans grandes interruptions. Le blé d'hiver était récolté à plus de 80 % au 21 juillet dans de nombreuses zones. Seul le sud-est a prolongé les moissons jusqu'au début août.

Les **rendements en 2025** ont été plus homogènes que les années précédentes. Les différences régionales sont restées limitées et, dans l'ensemble, on peut parler d'une année légèrement supérieure à la moyenne des 5 dernières années.

La **pression des maladies** est restée exceptionnellement basse et la qualité peut être qualifiée de bonne et homogène. Contrairement aux années précédentes, peu de différences régionales sont observées. Le poids spécifique a été particulièrement bon cette année. Alors qu'en 2024 plus de 80% de la récolte de blé variait entre 70 et 76 kg/hl, la moyenne atteint 78,45 kg/hl en 2025.

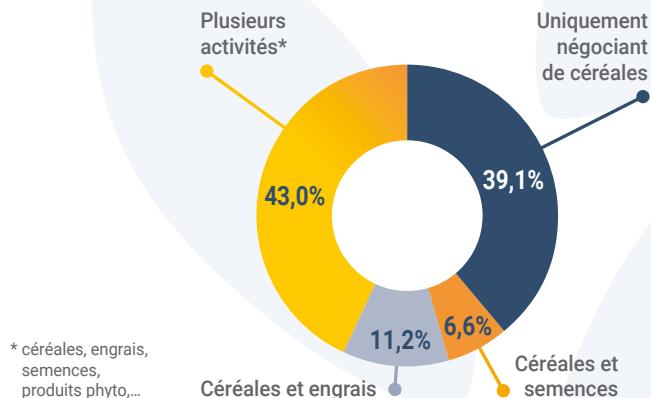
Les surfaces se sont nettement redressées après 2024, avec une **forte hausse du blé d'hiver** en Flandre et une progression marquée du blé, de l'épeautre et du triticale en Wallonie. L'orge d'hiver, en revanche, a reculé dans les deux Régions.

À l'**échelle mondiale**, la situation du blé en 2025 est contrastée : certaines régions enregistrent des résultats exceptionnels ; ailleurs le climat reste déterminant.

Notre fédération compte **228 affiliations** (négociants en céréales, meuniers, amidonnerie, firmes d'aliments pour animaux, entreprises de stockage et de transbordement, négociants en semences, engrais, produits phytopharmaceutiques, ...), signe de la confiance des membres à l'égard de FEGRA.

Avec une **production nationale** estimée à 2.680.988 tonnes et un **chiffre d'affaires** de 6,6 milliards d'euros pour le secteur, FEGRA représente plus de 95 % du commerce de céréales au niveau national.

Répartition des membres de FEGRA selon les activités



Nos actions

La fédération se doit avant tout de défendre les intérêts de ses membres, tant sur le plan national qu'international, et d'être présente à la table des négociations et dans les structures de concertation rassemblant autorités, représentants de la filière agro-alimentaire, associations agricoles, centres de recherches. Elle développe également des collaborations avec d'autres associations présentant des intérêts communs. Focus sur les principales actions menées en 2025...



- ▶ Pour lutter contre les dépassements récurrents de **résidus de pesticides en céréales** (souvent liés aux traitements des pommes de terre), le **Standard Vegaplan v.5.1** impose des règles plus strictes depuis le 16 juin 2025. Il est désormais interdit de stocker des céréales dans des locaux ayant accueilli des cultures traitées avec des produits non autorisés, sauf après un délai de deux ans et un nettoyage rigoureux. Le nettoyage à l'eau des bennes devient obligatoire après le transport de plants de pommes de terre. Ces exigences de propreté s'appliquent également aux stockages de courte durée. L'objectif de cette initiative menée par FEGRA est de limiter les risques de contaminations croisées et de garantir l'intégrité sanitaire des grains.
- ▶ FEGRA a rencontré Christine Romeyns, la nouvelle CEO de l'AFSCA, pour une réunion de prise de contact visant à renforcer la collaboration entre le secteur céréalier et l'Agence. Après 18 mois d'attente, l'AFSCA a enfin présenté les principes d'une nouvelle circulaire. Ce texte définira les conditions de **libération des lots non-conformes**, un enjeu pour les silos de grande capacité. La future procédure privilégiera l'analyse de risque de l'opérateur et la définition claire des lots, tout en cherchant à réduire le nombre d'analyses nécessaires sans compromettre la sécurité alimentaire. Un dialogue renouvelé basé sur la confiance et la transparence, avec l'espoir d'une simplification concrète pour 2026.
- ▶ La révision du **Guide sectoriel G-038** a été finalisée et soumise à l'AFSCA pour validation (attendue pour début 2026). Des lignes directrices concernant le prélèvement des échantillons ont été rédigées, basées sur le Protocole d'échantillonnage des Contrats d'Anvers.
- ▶ Après une période d'incertitude qui laissait craindre une fin de **l'équivalence CSA-GTP** au 31 décembre 2025, un accord a finalement été trouvé. Grâce notamment à l'intervention de FEGRA et de BFA, les organisations OVOCOM (FCA), GMP+ et EFISC-GTP ont signé un nouvel accord le 7 novembre 2025. La reconnaissance mutuelle est officiellement prolongée pour une durée de 3 ans, à compter du 1er janvier 2026, avec une évaluation intermédiaire en juin 2026.



- 👉 FEGRA a développé 15 modèles d'**étiquettes standards d'engrais** (12 pour la législation belge et 3 pour la législation européenne) afin d'aider le secteur à se mettre en conformité. Ces modèles ont été soumis à l'AFSCA, qui a réalisé une vérification technique. Des erreurs persistent souvent dans le secteur, notamment sur la lisibilité, les unités de mesure et les mentions obligatoires prévues par l'Arrêté Royal de 2013. Une analyse est en cours afin de clarifier les points complexes avant de publier les modèles d'étiquettes sur le site web début 2026, accompagnés de recommandations pratiques pour éviter les erreurs de conformité les plus fréquentes.
- 👉 En tant que gestionnaire du Guide sectoriel G-038, FEGRA participe à la réunion annuelle du **Conseil Consultatif National** responsable de la supervision de la politique de certification des organismes de certification qui auditent plusieurs Guides sectoriels. Pour le G-038, il s'agit de B&S Qualicert, SGS Belgium, TÜV Nord Integra, Food Chain ID et CertiOne.
- 👉 Grâce aux échanges directs entre FEGRA et le SPF Santé publique, une approche simplifiée a été obtenue concernant la transmission des **attestations de conformité des engrais**. Cette concertation visait spécifiquement à réduire la charge administrative pesant sur les opérateurs tout en répondant au besoin des autorités d'établir des statistiques nationales annuelles. Désormais, cette obligation incombe directement aux fabricants et fournisseurs, responsables de la mise sur le marché. Le rapportage des mélangeurs et distributeurs est limité à un simple fichier Excel récapitulatif à envoyer avant le 31 mars 2026.

👉 FEGRA, accompagnée de UNGREN et Belfertil, a rencontré le VLM et le cabinet du ministre Brouns en avril pour plaider en faveur d'une réforme du **registre numérique des engrais** Nous demandons un système plus réaliste, cohérent et proportionné, visant à réduire la lourdeur administrative tout en servant l'objectif d'amélioration de la qualité de l'eau. Bien que la volonté d'écouter ait été marquée lors de cet échange, le secteur reste en attente de décisions concrètes de la part du ministre. Il semble néanmoins qu'il y ait une volonté au sein du gouvernement de répondre aux préoccupations du secteur, mais aucune démarche (juridique) concrète n'a encore été engagée.



En matière de **précurseurs d'explosifs**, FEGRA et Belfertil ont uni leurs forces pour élaborer une stratégie visant à réduire la charge administrative liée au contrôle d'identité des clients. L'approche privilégiée consiste à s'appuyer sur les systèmes de certification existants (G038, Vegaplan, ...) pour identifier les opérateurs. L'objectif est de supprimer l'obligation de signature annuelle et la vérification systématique via l'annexe IV pour les acteurs déjà connus et contrôlés dans la chaîne. Ce projet de simplification pragmatique doit encore être consolidé avant d'être présenté officiellement au SPF Économie début 2026.

Dans le cadre du paquet législatif "Omnibus", la CE a proposé une révision majeure de la directive **Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD)** pour alléger la charge administrative. Le changement le plus notable est le relèvement des seuils : seules les entreprises de plus de 1 000 employés restent concernées, excluant ainsi 80 % des sociétés initialement visées. De plus, l'entrée en vigueur pour les grandes entreprises est officiellement reportée de deux ans, passant de 2026 à 2028. Les normes sectorielles et les exigences d'audit les plus strictes sont également supprimées pour simplifier le processus. FEGRA a suspendu pour l'instant la rédaction d'un document adapté au secteur.

Les **valeurs NUTS** jouent un rôle important dans le calcul des valeurs de durabilité des biocarburants et dans le cadre de la certification de la biomasse utilisée pour la production de biocarburants. En septembre 2023, la CE a notifié que les Etats membres devaient recalculer ces valeurs en utilisant la nouvelle méthodologie de la directive RED II. Grâce à une collaboration étroite entre le secteur (FEGRA, Biowazze, Belgian Bioethanol Association) et l'administration, les chiffres initialement défavorables ont été corrigés pour devenir plus réalistes. Bien que leur publication officielle soit encore attendue au Journal Officiel, la Région wallonne autorise déjà leur utilisation pour les bilans de durabilité.

La mise en œuvre du CBAM (**Carbon Border Adjustment Mechanism**) se heurte à des obstacles techniques majeurs, notamment l'absence de valeurs de référence (benchmarks) et de valeurs par défaut opérationnelles avant 2026. Cette situation, couplée au caractère rétroactif du calcul du prix du CO₂ prévu pour 2027, génère une forte incertitude économique pour les opérateurs du secteur. Face à ces enjeux, FEGRA assure une coordination étroite entre l'EFBA (European Fertiliser Blenders Association) et CERCAL pour porter un message cohérent auprès des institutions européennes. À la demande des autorités, FEGRA a transmis un feedback détaillé sur des projets de valeurs de référence afin de corriger les incohérences observées. L'objectif de cette mobilisation est d'obtenir des indicateurs plus réalistes et d'assurer la faisabilité opérationnelle ainsi que la prévisibilité financière du mécanisme pour le secteur du négoce et des engras.

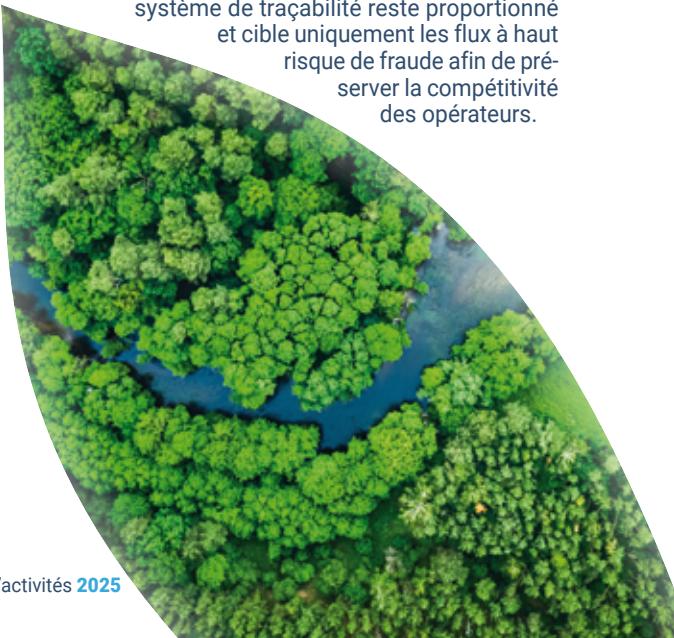


Le secteur des **protéines végétales** représente un réel potentiel de développement. FEGRA fait partie du comité de suivi de plusieurs projets tant en Flandre qu'en Wallonie.

Le Règlement 2023/1115 sur la **Déforestation** (EUDR) vise à lutter contre la déforestation et la dégradation des forêts à l'échelle mondiale en interdisant la mise sur le marché européen de produits liés à ces phénomènes. Il s'applique notamment au soja, à l'huile de palme, au café, au cacao, au bois et au caoutchouc. Après une période de forte incertitude, le Parlement européen et le Conseil sont parvenus à un accord pour reporter l'application de l'EUDR, à partir du 30/12/26 pour la majorité des entreprises, et du 30/06/27 pour les micros et petites entreprises. Ce report est jugé indispensable par les acteurs du secteur face à l'impossibilité technique et pratique de mettre en œuvre le texte dans sa forme originelle. Cette décision a nécessité un intense lobbying de la part de Coceral, soutenu au niveau national par FEGRA et BFA auprès des représentants belges. Au-delà du simple report, l'accord impose à la CE de présenter un rapport de simplification avant le 30/04/26 afin de réduire la charge administrative et de proposer d'éventuels ajustements législatifs. Nos fédérations prévoient de poursuivre les travaux dès janvier pour s'assurer que le règlement devienne réellement opérationnel et éviter que l'impasse actuelle ne se répète lors de la nouvelle échéance en 2026.

Depuis le 01/01/25, OVOCOM, BFA et FEGRA ont lancé une initiative pour intégrer la durabilité dans le secteur FEED, en accord avec les objectifs du Green Deal européen. Cette démarche vise à accroître la transparence au sein de la chaîne alimentaire en se focalisant initialement sur la **valeur LCA (Life Cycle Assessment)**, qui représente l'empreinte CO₂ des produits. Grâce à ces informations, les éleveurs peuvent justifier l'impact environnemental de leurs aliments auprès de leurs propres clients. Le nouveau document " DC-01 " d'OVOCOM, détaille les conditions précises pour le calcul et la validation de ces données. Le module s'adresse également aux négociants en céréales, qu'ils vendent directement aux éleveurs ou qu'ils souhaitent valider l'empreinte de leurs propres matières premières. Enfin, les entreprises peuvent obtenir une attestation LCA spécifique, qu'elles soient déjà certifiées FCA ou non.

La CE travaille à la mise en place d'une **Base de données** visant à renforcer la traçabilité des **biocarburants** (UDB) et à prévenir les fraudes sur l'ensemble de la chaîne de production. Initialement prévue pour fin 2024, sa mise en œuvre est retardée. Une phase de tests a été menée durant l'été 2025, et sera suivie d'une révision réglementaire début 2026. FEGRA a interpellé le Ministre Clarinval et les représentants belges pour dénoncer les charges administratives excessives et les redondances avec les systèmes de certification volontaires déjà existants. En collaboration avec COCERAL et la Belgian Bioethanol Association, des actions ont été menées auprès des DG ENER et DG AGRI de la Commission européenne ainsi qu'à proximité des représentations permanentes pour que le système de traçabilité reste proportionné et cible uniquement les flux à haut risque de fraude afin de préserver la compétitivité des opérateurs.



- La Directive sur le devoir de vigilance (CSDDD) impose aux entreprises de renforcer leur responsabilité en matière de durabilité, en veillant à respecter les droits humains et l'environnement dans leurs chaînes d'approvisionnement. Cette directive a subi des modifications importantes visant à réduire la pression sur les entreprises et leurs chaînes de valeur. Le reporting se concentre désormais sur les partenaires commerciaux directs plutôt que sur l'ensemble de la chaîne, et la fréquence des évaluations passera d'un à cinq ans. La directive "Stop the clock", publiée en avril 2025, confirme un report de l'application à juin 2028 pour les plus grandes entreprises. Les États membres disposent quant à eux jusqu'en juillet 2027 pour intégrer ces mesures dans leur droit national. FEGRA reste vigilante et adapte l'outil développé en fonction des demandes qui pourraient être faites aux entreprises du secteur.
 - Liprobel et FEGRA ont rencontré les autorités belges et des représentants de la DG Trade pour dénoncer l'impact critique de l'augmentation des **droits de douane sur les graines de lin russes**. Après une taxe de 20 % en 2025, celle-ci doit grimper à 50 % au 1er janvier 2026. Cette mesure menace directement l'industrie de transformation européenne, particulièrement en Belgique qui concentre 71 % des importations européennes. Bien que la délégation belge semble avoir compris l'urgence, le défi reste de convaincre les DG Trade et DG Agriculture de la CE d'infléchir leur position malgré un contexte géopolitique complexe. Tout en reconnaissant que l'entrée en vigueur du tarif 2026 est difficile à éviter, le secteur demande que ce tarif soit ramené au niveau de 2025, soit 20 %.
 - Lors de l'Assemblée Générale du Consortium des bourses européennes, le 15/10, FEGRA a présenté sa candidature qui a été retenue pour l'organisation de la **70ème édition des Bourses de Commerce Européennes en 2030**. Ce salon rassemble environ 4.000 professionnels de toute l'Europe pour des rencontres inspirantes, le partage de connaissances et des contacts précieux. Son renom et son rayonnement dépassent largement le cadre des affaires commerciales proprement dites. Nous sommes donc très honorés de pouvoir réitérer l'expérience de 2017 en accueillant l'événement les 10 et 11 octobre 2030, au Palais 5 du Brussels Expo.
- FEGRA assiste aux réunions statutaires et groupes de travail d'**OVOCOM** (FEGRA occupe la vice-présidence de l'Organe d'administration), de **COCERAL**, de **Vegaplan** et de la Plateforme pour la Transformation des Matières premières Végétales (**PTMV**) (FEGRA occupe la vice-présidence de l'Organe d'administration). Cette plateforme contribue au développement de systèmes de garantie de la sécurité et de la qualité alimentaire dans la chaîne du secteur végétal. FEGRA représente le secteur de l'agro-alimentaire au sein du Collège des producteurs (**SoCoPro**). Notre fédération est également présente dans le **Consortium des Bourses de Commerce européennes**, ainsi qu'au sein du **Conseil du Fonds budgétaire de la qualité des produits animaux et végétaux** et dans l'Organe d'administration du **CePiCop** (Centre Pilote des Céréales et oléa-protéagineux).

ACTIONS 2026

- Clause de révision EUDR - suivi
- Base de données pour les biocarburants - contact avec les autorités nationales
- Circulaire pour la libération des lots non-conformes - concertation avec l'AFSCA
- Fiche de sécurité (SDS) pour les mélanges d'engrais et Code UFI
- Précuseurs d'explosifs - Concertation avec le SPF Economie
- Etiquetage au moyen d'un code QR - concertation FEGRA/EFBA/CE
- Sensibilisation du monde politique sur les conséquences de la diminution du nombre de produits phytopharmaceutiques autorisés
- Suivi des discussions sur la suppression de la "Footnote 1" dans l'annexe du Règlement Pesticides.

Nos services

Défendre une politique commerciale implique de pouvoir offrir des outils visant à garantir la qualité et la sécurité alimentaire des céréales et des matières premières, mais également de développer des contrats commerciaux standards clairs, non ambigus, respectant d'une manière transparente, les clauses contractuelles en matière de livraison, transfert des risques, qualité des produits et conditions de paiement. En quelques lignes, les services offerts en 2025 sont les suivants :



- Le **plan d'échantillonnage sectoriel** de FEGRA constitue un atout important pour le secteur. Validé par le Conseil scientifique de l'AFSCA et accepté par OVOCOM dans le cadre de la certification FCA, il permet aux entreprises qui y participent (215 en 2025 pour un volume de 2.979.559 tonnes) de surveiller le niveau de contamination et de tenir compte de ces données pour établir leur plan d'échantillonnage individuel. Cette année, 308 analyses ont été prévues sur les pesticides et 344 sur les mycotoxines, ainsi que 10 analyses sur les alcaloïdes.
- Cette année encore, grâce au **réseau d'alerte pré-récolte** mis en place depuis plusieurs années, FEGRA a pu informer ses membres au travers d'avis publiés fin juillet sur l'évolution des résultats en DON sur le froment d'hiver. Une centaine d'échantillons ont été prélevés dans des parcelles réparties à travers les différentes régions céréalier belges (60 en Wallonie, 40 en Flandre). Les analyses indiquaient un faible niveau de contamination en DON.
- Depuis plusieurs années, FEGRA réalise en collaboration avec BFA, un monitoring ciblé sur les **mycotoxines en maïs et en céréales à paille**. L'objectif de cet '**Early Warning System**' est de collecter et d'analyser des échantillons le plus tôt possible après la récolte afin que les résultats de l'analyse puissent être mis à la disposition de toutes les parties concernées dans les meilleurs délais. Pour les céréales à paille, 281 échantillons ont été collectés et analysés, 143 pour le maïs grains. Les résultats confirment un faible niveau de contamination.

- Vu les fluctuations des coûts de l'énergie, la procédure de calcul des **frais de séchage** a été maintenue. Cette année encore, les frais de séchage étaient composés d'un montant de base, inchangé durant la campagne, et d'un supplément révisé si nécessaire tous les 15 jours en fonction du prix du marché de l'énergie.
- La **Chambre d'Arbitrage et de Conciliation** offre un cadre reconnu pour trancher ou régler à l'amiable les différends entre vendeurs, acheteurs et/ou intermédiaires en rapport avec des contrats commerciaux-type par le biais d'un arbitrage. Le Règlement d'Arbitrage, qui comprend également la possibilité de recourir à la médiation, a été actualisé en profondeur. La liste des arbitres est publiée sur notre site web.
- Un suivi de la **réglementation sur les contaminants** est réalisé au travers des GT de l'AFSCA, du SPF Santé publique et de COCERAL et publié dans nos InfoFlash.
- Après deux ans de discussions avec Vanbreda Risk & Benefits, l'**assurance-cadre " Contamination "** a été finalisée afin de couvrir les dommages liés aux risques sanitaires. Élaborée spécifiquement pour les membres de FEGRA, cette police repose sur une approche collective garantissant des conditions stables et une tarification plus avantageuse. Contrairement à l'assurance Responsabilité Civile, qui couvre uniquement les dommages causés aux tiers, cette solution indemnise également les dommages propres du négociant. Elle couvre les contaminations accidentelles présentant un risque avéré pour la santé humaine ou animale, mais aussi les dépassemens en pesticides et mycotoxines qui, sans constituer un danger immédiat, peuvent entraîner un blocage de marchandise ou des mesures restrictives de l'AFSCA. Une communication sera adressée à l'ensemble des membres en janvier 2026. Elle sera suivie d'une séance d'information.



- La prise d'un échantillon au moment de la livraison est une mesure préventive qui peut s'avérer très utile en cas de contamination d'un lot de céréales. L'**échantillon** doit être **scellé** dans le contexte de la prise d'échantillons contradictoires si l'on souhaite rechercher le responsable potentiel de la contamination. Comme l'an passé, l'achat groupé de sachets d'échantillonnage a connu un vif succès permettant de proposer aux membres un tarif préférentiel.
- Un **prix du marché ou la valeur journalière** pour un certain produit peut être communiqué par FEGRA si nécessaire afin de régler les sous-pondérations et les surpondérations, et déterminer des valeurs en cas de faillites, de défaillances contractuelles et d'arbitrage.

SERVICES 2026

- Guide sectoriel G-038 : Développement d'une checklist
- Calculateur pour le coût de la CBAM
- Directive NIS2 - Cybersécurité
- Suivi des projets pilotes impactant ou liés au secteur (ex. : INPUTS (Innovation pour plus de légumineuses), ...)



Notre expertise

Développer une expertise dans des domaines spécifiques renforce la connaissance et donc la défense du secteur. Plusieurs groupes de travail ont été créés. Ils sont activés en fonction de l'actualité et des dossiers traités au sein de notre organisation.

GROUPES DE TRAVAIL INTERNES

GT HACCP

- ▶ Evaluation du plan d'échantillonnage sectoriel 2025 et mise en place du plan d'échantillonnage 2026
- ▶ Protocole pour la prise des échantillons
- ▶ Révision du G-038

Commission Froment/Céréales

- ▶ Préparation des normes de réception 2025
- ▶ Assurance-cadre 'Contamination'

GT Frais de séchage

- ▶ Procédure pour les frais de séchage 2025

GT Engrais

- ▶ Etiquetage
- ▶ Précurseurs d'explosifs
- ▶ Attestation de conformité

GT Contrats/Arbitrage

- ▶ Révision du Règlement d'Arbitrage



VEILLE RÉGLEMENTAIRE

- Un suivi de la législation européenne est réalisé au travers des réunions des groupes de travail internes de COCERAL (Market and Agricultural Policy Committee, Market & Trade Committee, Food and Feed Safety Committee, Taskforce PPP Residues, Sustainability Committee, Logistics Committee, Rice)
- AFSCA/SPF Santé publique - Plateforme FEED - Comité de gestion des pulvérisateurs

RÉUNIONS DES PLATEFORMES

- 'Landbouwoverleg' du Vlaamse Landmaatschappij
- Concertation chaîne - Plante & Protection
- Conseil Consultatif National - OCI
- Plate-forme intersectorielle 'Déforestation' (FEGRA/Liprobel/ BFA/FEVIA/Choprabisco/Alliance belge pour l'huile de palme/ KoffieCafé)

GROUPES DE TRAVAIL EXTERNES

- Groupes de travail Technique et Communication de Vegaplan
- Concertation Seed@bel - trieurs à façon - Agrofront
- Mestbank : table ronde avec les acteurs concernés par les engrains
- Commission internationale des contrats de Gafta
- EFBA (European Fertiliser Blenders Association)

CONCERTATIONS

- VLM : Interprétation des règles sur l'utilisation d'inhibiteurs d'uréase (20/02)
- Cabinet Clarinval : vision sur les propositions de simplification du Règlement Européen sur les Engrais (24/06)
- Débat politique sur l'importance de la protection des cultures : concertation avec les organisations sectorielles et agricoles (CBB, Belgapom, VBT, FEGRA, Vegebe, BFA, AVBS, ABS et Boerenbond) (26/09)
- SALV (Strategische Adviesraad Landbouw - Visserij) : Vision Agricole Flamande 2030-2050 - Forum sur les grandes cultures (20/11)
- Concertation de la chaîne - GT Plante & Protection : FEGRA est impliquée dans le groupe de travail Protection des végétaux au sein de la concertation Chaîne. Ce GT se réunit 1 fois par an en vue de d'assurer une veille sur les dossiers en cours et les actions à mener

COMITÉ DE SUIVI

- Cultures innovantes et protéines végétales

Nos formations

FEGRA se doit d'informer et de mettre en place des formations conformes aux attentes de ses membres et autres parties prenantes, et qui reflètent les évolutions opérées au sein du secteur. Notre méthodologie tend à une alternance entre contenus théoriques et interactions entre participants et formateurs sur les réalités de terrain.

SÉMINAIRES



- 👉 Le séminaire d'Intercéréales s'est tenu en présentiel le 24/09. Très apprécié, cet événement a réuni 81 participants autour d'interventions d'experts portant la qualité des céréales françaises et belges ainsi que la situation sur les marchés mondiaux.
- 👉 Un webinaire organisé par Vanbreda Risk & Benefits a eu lieu les 10 et 14/10 sur " L'IA au service de la cybercriminalité : Comment se défendre "
- 👉 La première partie de la Journée du grain a eu lieu le 3/12 (la session du 9/12 a dû être reportée au 27/02/26) sur le thème de la sécurité alimentaire et la gestion des lots. Cette 4ème édition, organisée en ligne, a connu un vif succès et a rassemblé 43 participants.

FORMATIONS



- 👉 Une formation sur les « Allergènes dans le secteur céréalier » a été organisée en ligne le 26/05.
- 👉 Une formation sur " l'Arbitrage et la Médiation : règlement des litiges ", a eu lieu sous un format hybride le 18/11.

FORMATIONS/ SÉMINAIRES 2026

- 👉 Formation sur les engrais
- 👉 Contrats et exécution (en collaboration avec l'Association néerlandaise du Comité des négociants en grains) - 4 modules : les contrats commerciaux, les modalités de règlement, les assurances et l'échantillonnage
- 👉 Séminaire Intercéréales le 23/09/26
- 👉 Chambre d'Arbitrage et de Conciliation - Etudes de cas
- 👉 Journée du grain " Stockage des grains » les 1^{er} et 8/12/26 (2 demi-journées)

ÉVÉNEMENTS 2026

- 👉 Bourse Réception du Nouvel An, le 14.01.26
- 👉 Dîner de FEGRA, le 12.03.26
- 👉 Bourse Délocalisée, le 19.06.26
- 👉 Pôle Santé Végétale – Foire de Libramont du 24 au 27.07.26
- 👉 Bourse de Septembre, le 23.09.26



👉 L'année 2025 a débuté par la traditionnelle **Bourse 'Réception du Nouvel An'**, le 15 janvier, qui a rassemblé pour cette édition 178 participants.

👉 Le **Dîner annuel** de FEGRA, organisé le 13 mars au Waerboom, a rencontré un franc succès avec la présence de 146 participants. Cette soirée, placée sous le signe du réseautage, a également permis de remercier Peter Van Laere (EuroSilo) et Joris Van Veen (Vanden Avenne Commodities), anciens administrateurs de FEGRA et de la section Imexgra, pour leur contribution majeure durant leurs nombreux mandats.

Nos événements

Le renforcement des échanges commerciaux s'opère par les rencontres et les relations entre partenaires. Favoriser ces liens par l'organisation d'événements propices aux discussions est donc une mission importante pour les membres de la Fédération. Ces événements sont l'occasion pour les acteurs de la filière de se rencontrer, de débattre des perspectives du marché, d'établir des contacts et de consolider leurs liens de confiance réciproque.

👉 La 23^e édition de la **Bourse délocalisée** s'est tenue cette année à la brasserie Lindemans. Près de 260 participants étaient présents dans une atmosphère conviviale.



👉 Les 5 et 6 juin, une délégation FEGRA de 25 personnes (joueurs et supporters) s'est rendue à Budapest pour participer au **Tournoi international de football du secteur céréalier**. Soleil, sport, esprit d'équipe et convivialité étaient au rendez-vous dans la capitale hongroise. Sur le terrain, l'équipe belge a une nouvelle fois brillé en terminant à la 3^e place.

👉 La **Bourse de Septembre**, le 24 septembre, a connu elle aussi un franc succès avec 125 participants.

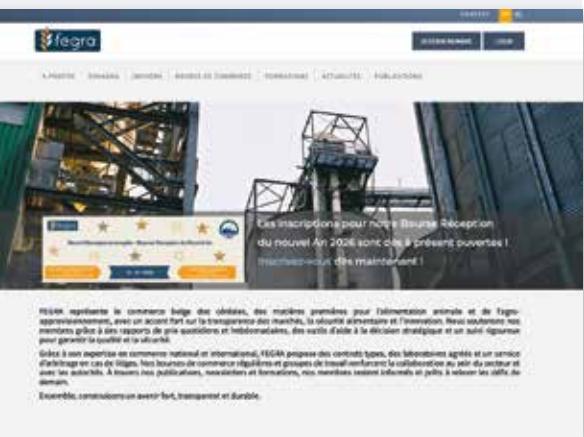
👉 Le **Pôle Santé Végétale** était présent dans le Hall 1 de la foire de Libramont aux côtés du Pôle Santé Animale et du Pôle Santé Humaine, pour former le Pôle One Health. Plus de 7.300 visiteurs ont découvert le parcours ludique " de la graine et la prairie à l'assiette ". L'occasion pour FEGRA, qui assure la coordination du Pôle Santé Végétale, de renforcer ses liens avec ses partenaires, et de rencontrer quelques ministres et représentants politiques qui se sont prêtés au jeu.



Notre communication

La communication se fait par le biais de différents canaux et permet d'informer nos membres des actions menées et des décisions pouvant avoir un impact direct ou indirect sur notre secteur.

- Site web : La page d'accueil du site web compte environ 1.500 visiteurs/jour ; celle relative aux prix des céréales plus 6.500 visiteurs/jour (ce chiffre pouvant atteindre 11.000 visites certains jours)



- Publication des prix indicatifs qui reflètent les transactions commerciales quotidiennes
- Publication des prix de référence hebdomadaires des céréales au niveau de la Bourse de Commerce de Bruxelles
- Communication de valeurs journalières pour le règlement de différends
- Publication de 48 Info Flash
- Publication du Rapport Early Warning System Mycotoxines dans les Céréales et le Maïs
- Publication du Rapport d'activités

A photograph of a presentation in progress. A man in a green shirt is standing and pointing at a large screen displaying a presentation slide. The slide has a blue header with the text "INFOFLASH 24-04-2025 FR". Below the header is a world map where different regions are shaded in various colors (blue, red, yellow) to represent cereal production. At the bottom of the slide, there's a section titled "Marchés agricoles - Soutien céréales" with some small text and a link. To the right of the slide, there's a logo for "EUDR" (EU Early Warning System) featuring a small green plant growing out of a globe.

COMMUNICATION 2026

- Aperçu de la veille réglementaire
- Révision de la structure de la home page
- Elaboration de FAQ
- Développement de statistiques sur les engrains

Notre structure



Organe d'administration

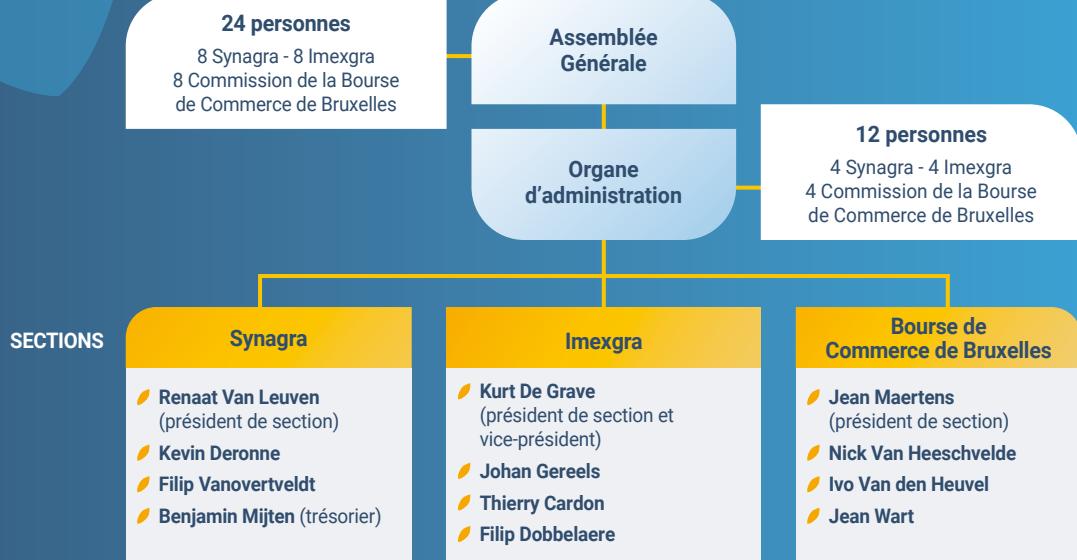
Composition de l'Organe d'administration de FEGRA :

L'Organe d'administration compte 12 membres élus par l'Assemblée Générale constituée de 24 représentants. L'Organe d'administration suit les dossiers, prend les décisions et définit la stratégie à adopter au sein de FEGRA.

Président
Nick Van Heeschvelde

Secrétariat

- ▶ Gisèle Fichefet - Secrétaire générale
- ▶ Laurin Huyghe - Conseillère technique
- ▶ Arthur Vercruyse - Conseiller technique
- ▶ Sarah Baiadi - Secrétaire administrative



Président :

- Nick Van Heeschvelde



Administrateurs :

**Section de la Commission de la Bourse
de Commerce de Bruxelles :**

- Jean Maertens (président de section)
- Nick Van Heeschvelde
- Ivo Van den Heuvel
- Jean Wart



Section Imexgra :

- Kurt De Grave (président de section et vice-président)
- Johan Gereels
- Thierry Cardon
- Filip Dobbelaere



Section Synagra :

- Renaat Van Leuven (président de section)
- Kevin Deronne
- Filip Vanoverveldt
- Benjamin Mijten (trésorier)

**Secrétaire générale de l'Organe d'administration
et de l'Assemblée Générale :**

- Gisèle Fichefet

De gauche à droite et de haut en bas :

N. Van Heeschvelde,
J. Maertens, N. Van Heeschvelde, I. Van den Heuvel, J. Wart,
K. De Grave, J. Gereels, T. Cardon, F. Dobbelaere,
R. Van Leuven, K. Deronne, F. Vanoverveldt, B. Mijten

Nos statistiques

Les chiffres et données statistiques constituent le baromètre essentiel de nos activités. Cette section rassemble les chiffres clés du secteur pour l'exercice 2025.

Entre production, commerce et transformation, ces données illustrent le dynamisme et la résilience de notre secteur face aux défis économiques actuels.

PRIX DES CÉRÉALES

Cotation Syngra 2015-2025 (en € par tonne)

- Blé standard certifié
- Escourgeon fourrager certifié



PRIX DES CÉRÉALES

Cotation Syngra 2025 (en € par tonne)

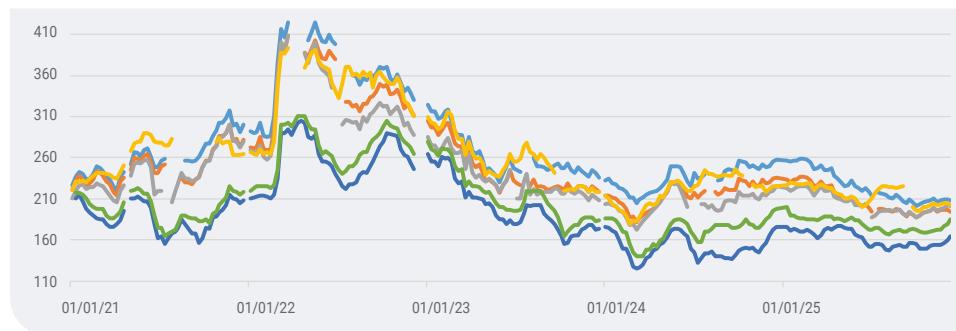
- Blé standard certifié
- Escourgeon fourrager certifié



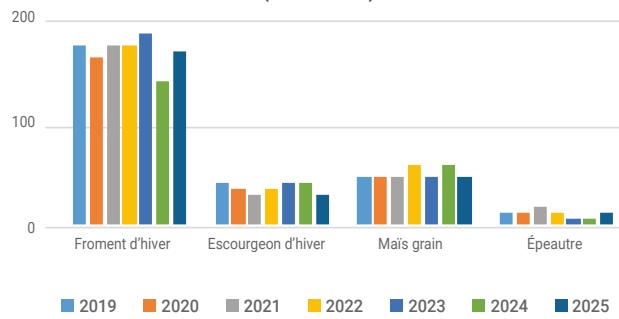
PRIX DES CÉRÉALES

Cotation Bourse de Commerce de Bruxelles 2021-2025 (en € par tonne)

- Blé planifiable belge
- Blé standard
- Escourgeon fourrager
- Maïs indigène
- Rebulet (pellets)
- Remoulage

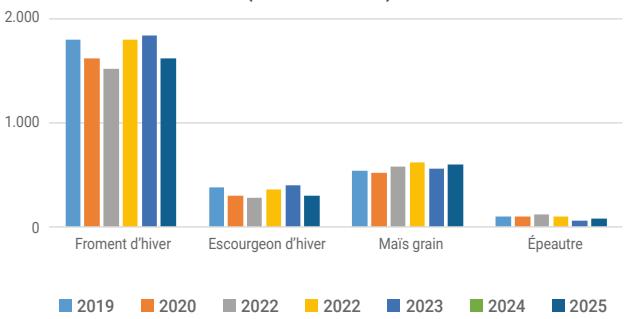


SUPERFICIE CÉRÉALES EN BELGIQUE - GRANDES CULTURES (milliers d'Ha)



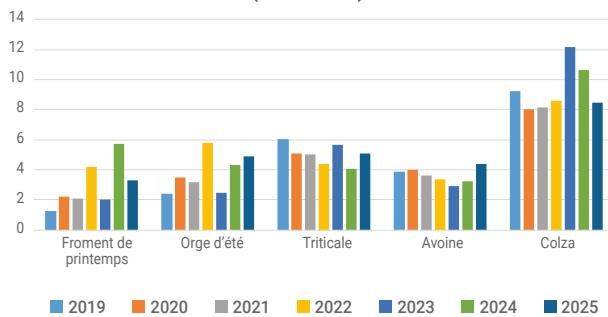
Sources: FEGRA, Statbel

PRODUCTION CÉRÉALES EN BELGIQUE - GRANDES CULTURES (milliers de tonnes)



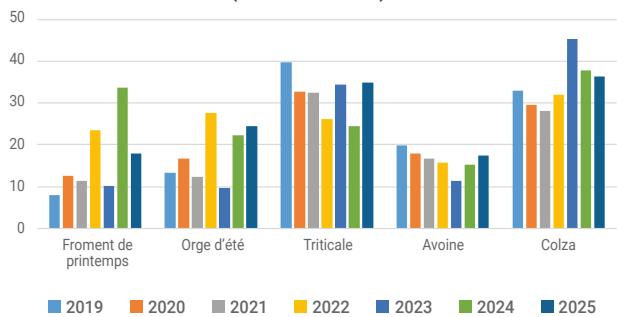
Sources: FEGRA, Statbel

SUPERFICIE CÉRÉALES EN BELGIQUE - PETITES CULTURES (milliers d'Ha)



Sources: FEGRA, Statbel

PRODUCTION CÉRÉALES EN BELGIQUE - PETITES CULTURES (milliers de tonnes)

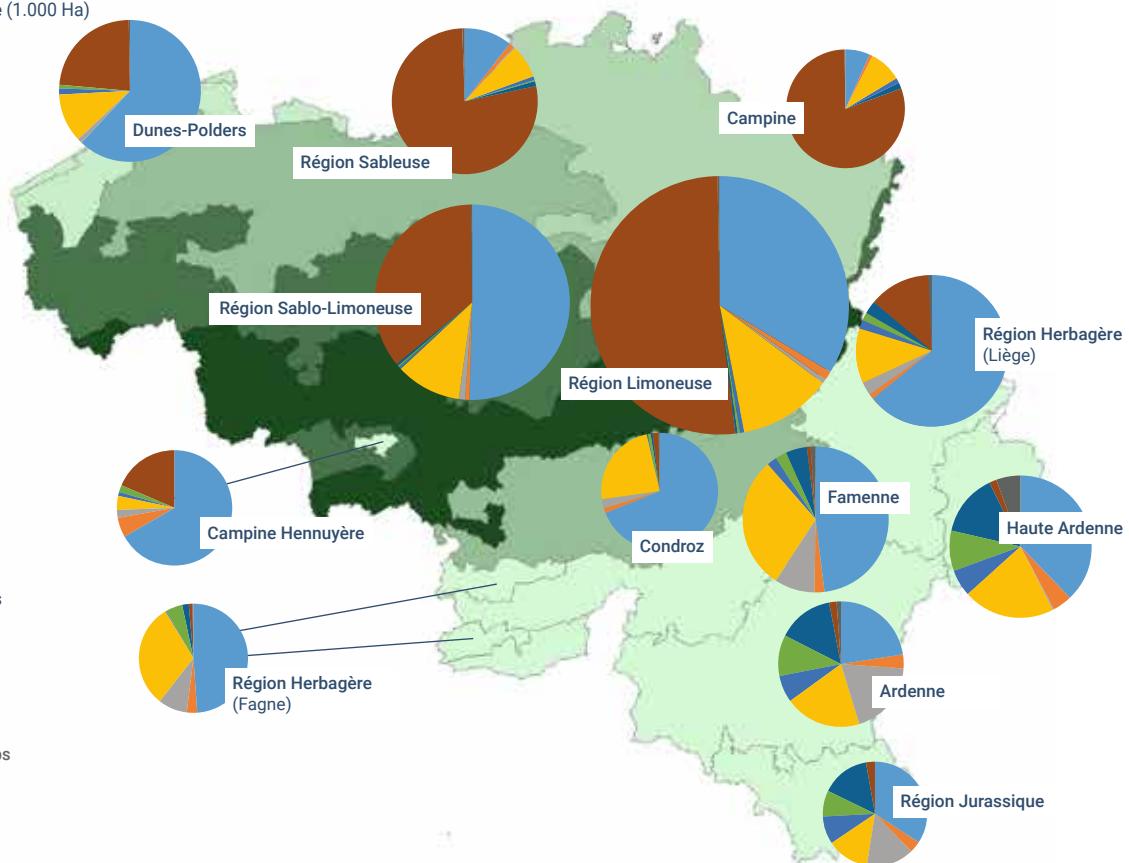


Sources: FEGRA, Statbel

BELGIQUE : SUPERFICIE ET CÉRÉALES RÉCOLTÉES PAR RÉGION AGRICOLE (2024)

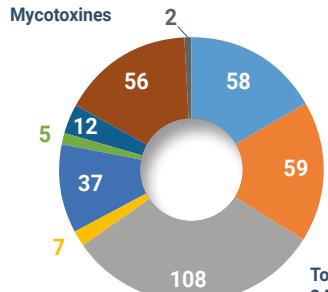
Superficie agricole (1.000 Ha)

0 à 25
25 à 50
50 à 75
75 à 100
100 à 125
125 à 150
150 à 175
175 à 200
200 à 225

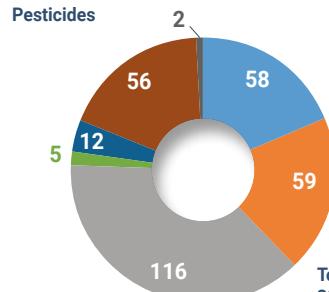


Source : Statbel

**ANALYSES
PLANIFIÉS PAR
TYPE DE CÉRÉALES
DANS LE PLAN
D'ÉCHANTILLONNAGE
DE FEGRA (2025)**



Total :
344 analyses



Total :
308 analyses

- Blé FOOD
- CCM
- Epeautre
- Blé FEED
- Avoine
- Orge fourragère
- Maïs grain
- Triticale
- Orge de brasserie

Source : FEGRA

ANALYSES PAR TYPE DE CONTAMINANT DANS LE PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE DE FEGRA

Pesticides détectés dans les échantillons (2025)

Piperonyl-butoxyde	73
Pirimifos-methyl	25
Deltamethrin	18
Cypermethrin	16
Fluxapyroxad	13
Fluopyram	6
Tebuconazole	5
Mefentrifluconazole	5
Prothioconazole	4
Bixafen	4
Benzovindiflupyr	4
Pyraclostrobin	3
Flutolanil	2
Chloopyrifos-methyl	2

Mycotoxines détectées dans les échantillons (2025)

Aflatoxine B1	312	< 0,5 ppb
Ochratoxine	307	< 1 ppb
Déoxynivalenol	140	< 100 ppb
Zéaralénone	214	< 25 ppb
HT-2 + T-2	186	< 5 ppb
Fumonisine B1+ B2	263	< 25 ppb

Autres mycotoxines (1 cas de chaque mycotoxine détecté) :

- Tetrahydrohthalimide, Propamocarb,
- Fluroypyrr, Fluopicolide,
- 1,4-Dimethylnaphthalene,
- Captan, Azoxystrobin

Source : FEGRA

CÉRÉALES - LES PLUS GRANDS ACTEURS MONDIAUX (x1.000.000 tonnes)*

	MAÏS			SOJA			BLÉ		
	Production	Exportation	Stocks finaux	Production	Exportation	Stocks finaux	Production	Exportation	Stocks finaux
Etats-Unis	378,27	72,6	38,91	119,05	51,23	8,61	53,85	22,48	23,15
Brésil	136	41	10,43	171,5	103,14	36,81	7,89	1,89	2,69
Argentine	50	30	6,28	51,11	7,87	23,09	18,51	13	2,91
Ukraine	26,8	20,02	0,84	N.A.	N.A.	N.A.	23,4	15,75	0,93
Russie	14	3	0,91	N.A.	N.A.	N.A.	81,6	43	10,59
Canada	15,35	3	1,58	N.A.	N.A.	N.A.	35,94	29,28	4,11
UE	59,02	2,77	6,14	2,93	0,33	1,6	122,15	27,87	11,71

* Chiffres provisoires du décembre 2025 pour la récolte de 2024-2025. Source : USDA

CÉRÉALES - IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS AU NIVEAU MONDIAL

Exportations mondiales de céréales en millions de \$ (2023)



Source : OEC - The Observatory
of Economic Complexity

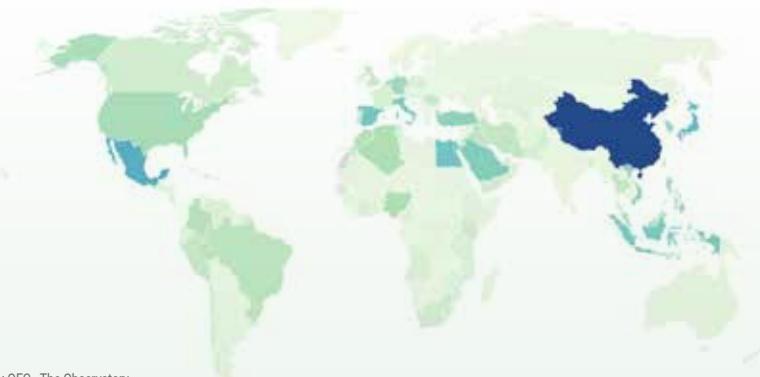
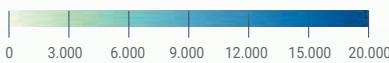
Top 3 des pays exportateurs

Etats-Unis : 24.269 millions de \$

Brésil : 15.465 millions de \$

Australie : 13.563 millions de \$

Importations mondiales de céréales en millions de \$ (2023)



Source : OEC - The Observatory
of Economic Complexity

Top 3 des pays importateurs

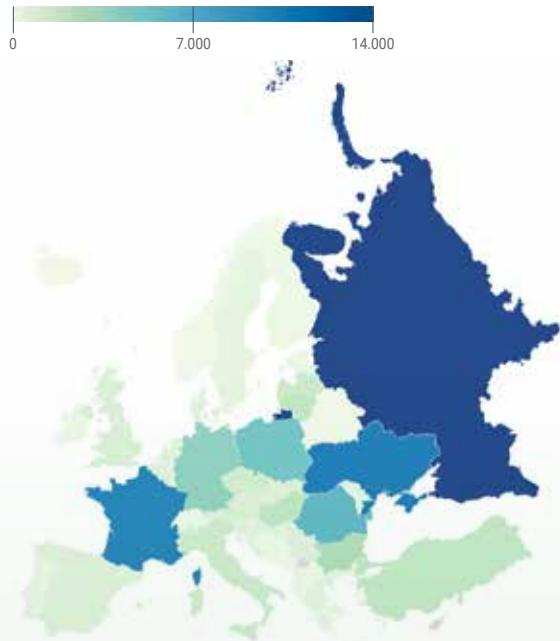
Chine : 18.141 millions de \$

Mexique : 8.078 millions de \$

Japon : 7.237 millions de \$

CÉRÉALES - IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS EN EUROPE

Exportation de céréales en Europe en millions de \$ (2023)



Top 3 des pays exportateurs

Russie : 13.150 millions de \$
Ukraine : 9.227 millions de \$
France : 8.781 millions de \$

Source : OEC - The Observatory
of Economic Complexity

Importation de céréales en Europe en millions de \$ (2023)

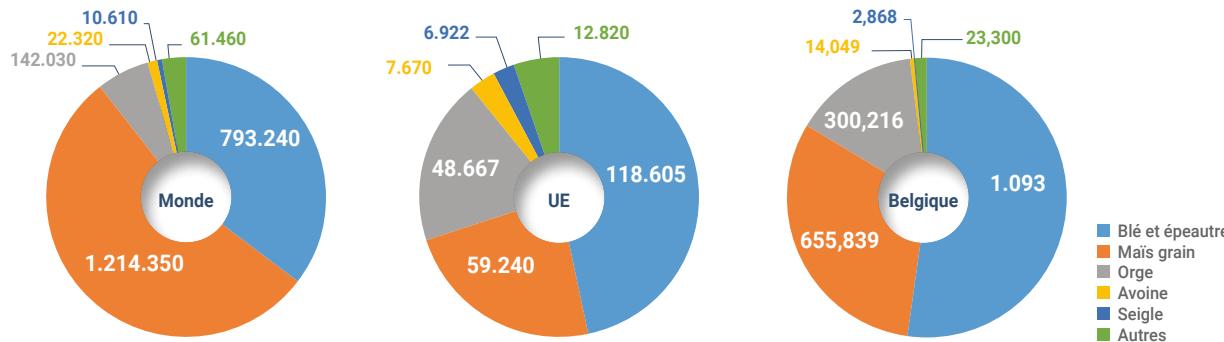


Top 3 des pays importateurs

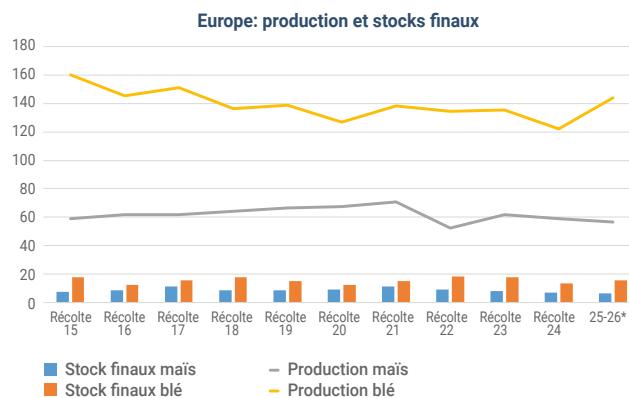
Espagne : 5.769 millions de \$
Italie : 5.475 millions de \$
Allemagne : 4.074 millions de \$

Source : OEC - The Observatory
of Economic Complexity

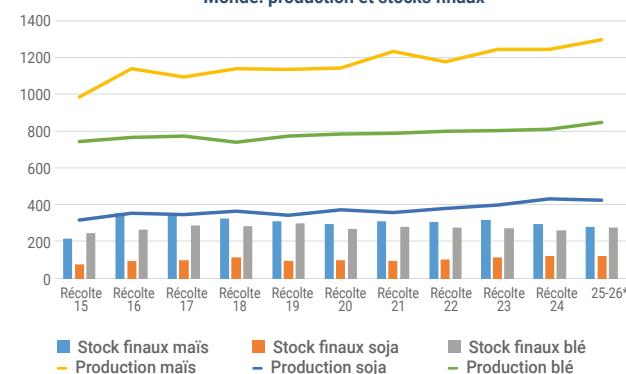
PRODUCTION DE CÉRÉALES 2024 (x 1.000 tonnes)



PRODUCTION ET STOCKS FINAUX DES CÉRÉALES DANS LE MONDE (x 1.000.000 tonnes)*

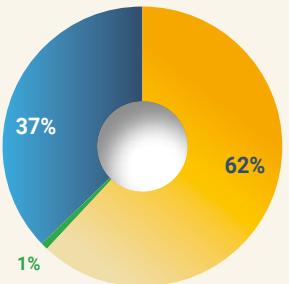


Monde: production et stocks finaux

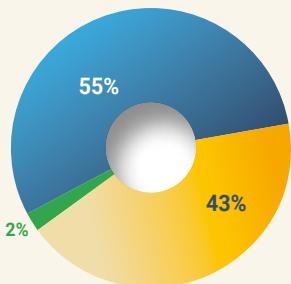


* Chiffres provisoires de décembre 2025

IMPORT AGRIBULK
17.205.621 T

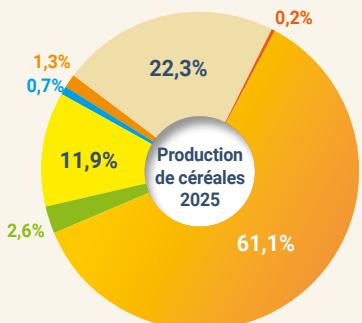


EXPORT AGRIBULK
5.368.587 T



TOP 3
Importations
vers la Belgique
1 > **FRANCE**
2 > **PAYS-BAS**
3 > **ALLEMAGNE**

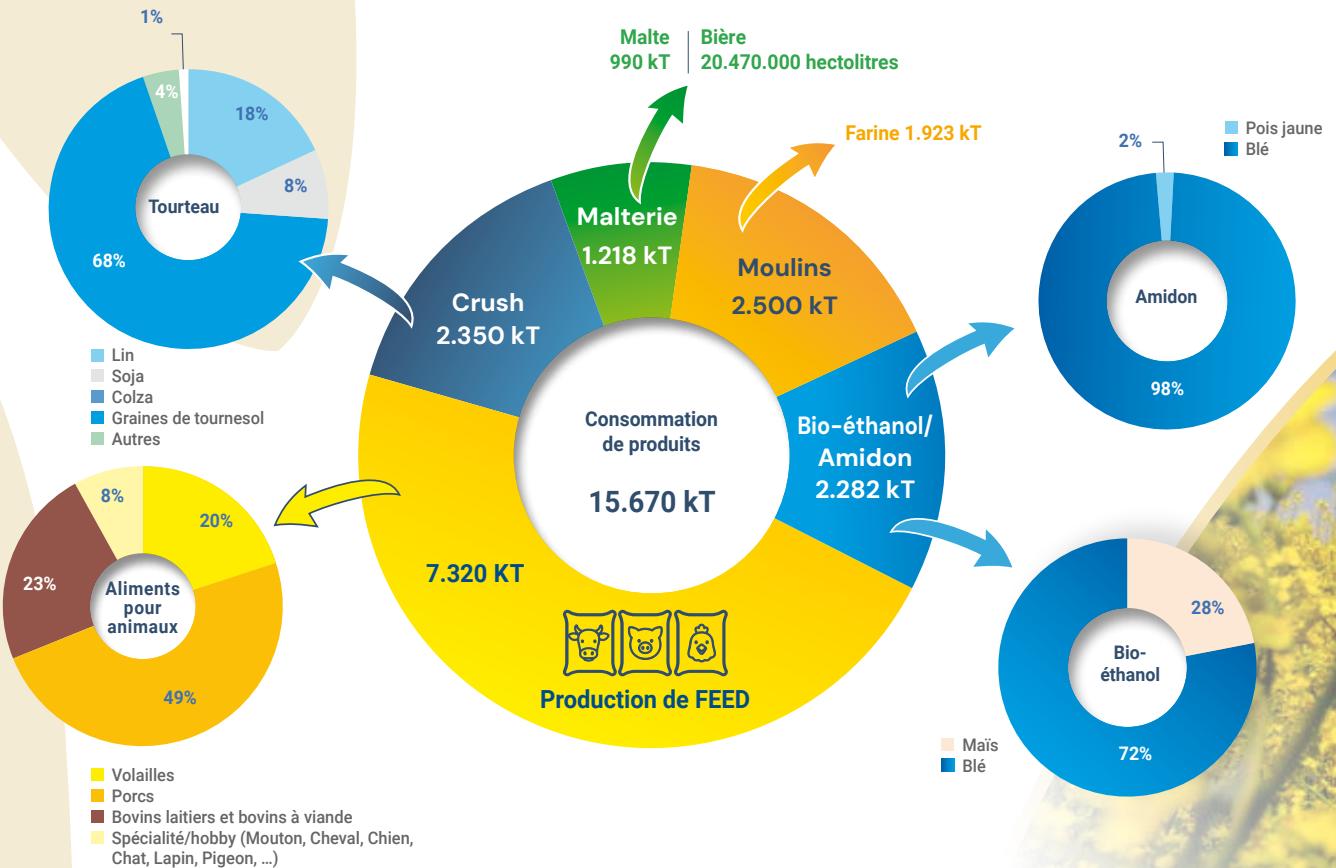
TOP 3
Exportations
depuis la Belgique
1 > **PAYS-BAS**
2 > **FRANCE**
3 > **ALLEMAGNE**



325.000 hectares

19.570 Exploitations céréalieress

- Blé
- Epeautre
- Orge (y compris orge de brasserie)
- Avoine
- Triticale
- Mais
- Autres (y compris seigle)





Notre but ?

Notre but ? Promouvoir et défendre les intérêts du secteur sur la scène nationale et internationale.
Collaborer, renforcer notre expertise et informer les membres sont au cœur de notre mission.



Sarah Baiadi - secrétaire administrative,
Laurien Huyghe - conseillère technique,
Arthur Vercruyse - conseiller technique,
Gisèle Fichefet - secrétaire générale.

Nous sommes à votre écoute.
N'hésitez pas à nous contacter !



FÉDÉRATION DU NÉGOCE EN GRAINS

Plus d'informations : info@fegra.be

16, Rue du Gouvernement Provisoire à 1000 Bruxelles
(à deux pas de la rue Royale et de la colonne du Congrès,
à 10 minutes à pieds de la Gare de Bruxelles Centrale).



www.fegra.be

*Notre collaboration et votre fidélité
sont la clé de notre réussite.*

*Un tout grand merci à nos
administrateurs, membres des groupes
de travail, courtiers, sponsors, ...*

*Votre expertise et votre soutien sont
indispensables dans l'atteinte des objectifs
de notre fédération !*